








D.E.S.S. en montage et gestion de projets d'aménagement

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-005-1-2
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	D.E.S.S. en montage et gestion de projets d'aménagement
TYPE	Diplôme d'études supérieures spécialisées
CRÉDITS	30 crédits

-  Admission à l'automne
 -  Cours de jour
 -  Cours de soir
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Offert en association avec HEC Montréal

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Michel Max Raynaud 514 343-6111, poste 4342

michel.max.raynaud@umontreal.ca

Secrétariat des études supérieures

etudiants-ame-csup@umontreal.ca

Présentation

Le diplôme d'études supérieures spécialisées en montage et gestion de projets d'aménagement vise à fournir une connaissance approfondie du processus de réalisation d'un projet dans le domaine spécifique de l'aménagement.

Ce programme s'adresse à tous les professionnels impliqués dans la gestion de projets, et plus particulièrement aux architectes, urbanistes, ingénieurs, designers et autres professionnels de l'aménagement.

La formation, axée sur l'innovation, prépare les professionnels de l'aménagement à la recherche de solutions créatives dans les projets afin de répondre aux défis et exigences croissants de l'industrie de la construction. Les thèmes d'enseignement et de recherche correspondent aux enjeux contemporains de cette industrie et incluent notamment :

- le montage et la gestion de projets dans un **contexte international** ;
- le montage et la gestion de projets de **développement durable** ;
- les méthodes alternatives de maîtrise d'ouvrage et les **partenariats public-privé** ;
- le montage et la gestion de projets liés à la **protection du patrimoine bâti et naturel** ;
- les effets de la **mondialisation** dans le secteur de la construction ;
- le montage et la gestion de projets **d'architecture et d'urbanisme au Québec**.

Objectifs

L'acquisition de connaissances et de savoir-faire permet au futur gestionnaire de projets d'aménagement de posséder les informations nécessaires pour bien fonder ses interventions, qu'il s'agisse de connaissances provenant de l'application des sciences de base ou des sciences de l'action. La formation se traduit par une excellente connaissance des techniques de montage

et de gestion de projets d'aménagement, d'une part, et, par une compréhension du contexte global au sein duquel opère le gestionnaire de projets, d'autre part.

Forces

- Offert par des professeurs, conférenciers et gestionnaires de projets de la Faculté de l'aménagement qui misent sur la **multidisciplinarité à travers une approche par projet** ;
- Profite de l'encadrement et des activités du grif, un groupe de recherche fondé en 1976 à la Faculté de l'aménagement et leader international de l'étude des processus utilisés dans le développement de projets d'aménagement et dans la réalisation de projets de recherche basés sur des études de cas au Canada et à l'étranger ;
- Bénéficie de l'apport des écoles affiliées à l'Université de Montréal : **HEC Montréal et École Polytechnique** ;
- Offre une approche ouverte sur le milieu, constamment enrichie par la participation d'**étudiants locaux et internationaux**.

Visitez le pavillon d'aménagement

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S en montage et gestion de projets d'aménagement, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal, dans l'un des domaines suivants : design (industriel, d'intérieur, graphique), architecture, urbanisme ou architecture de paysage; informatique, génie, communication, études cinématographiques ou tout autre domaine pertinent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée
- avoir travaillé dans un domaine relié à l'aménagement pendant au moins deux ans après son premier diplôme universitaire, à moins que, sur recommandation du directeur du programme, le doyen ne fasse exception.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais écrits (capacité de lecture). Sur demande, la Faculté peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite d'un test de français langue étrangère.

Le candidat doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 en compréhension orale ET en compréhension écrite à un des tests ou diplômes acceptés par l'Université (DELF, TCF ou TEF).

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention (trois pages maximum) indiquant les raisons qui motivent votre choix de programme
- Un texte d'une demi-page sur votre conception du rôle de gestionnaire de projets
- Un curriculum vitae qui doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme choisi.
- Deux lettres de recommandation. de personnes (professeurs, employeurs, etc.) pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.

2. Scolarité

Dans le cas d'une inscription à temps plein, la scolarité est d'un minimum de deux trimestres à compter de l'inscription initiale du candidat. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de la première inscription.

3. Transfert

Après avoir réussi de 21 à 27 crédits du D.E.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement) avec une moyenne d'au moins 3,0, le candidat peut être admissible à la M. Sc. A. (aménagement), option Montage et gestion de projets d'aménagement. Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. Une demande d'équivalences pour les cours suivis au D.E.S.S. doit accompagner la demande d'admission du candidat.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

■ **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} février 2023

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Design d'intérieur	Baccalauréat	90 crédits	1-016-1-0	Jour	Limitée
Urbanisme	Baccalauréat	90 crédits	1-025-1-0	Jour	Limitée

Structure du programme (2-005-1-2)

Version 03 (A20)

Le D.E.S.S. comporte un minimum de 30 crédits dont 27 doivent être du niveau des études supérieures.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 18 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devez vous inscrire aux cours HEC6101 - Direction et leadership des projets (440999) et HEC6112A - Le management: les milieux et la pratique (443594), ou tout autre cours jugé pertinent approuvé par le responsable du programme.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6043	Planification et élaboration des projets	3.0S	AME 6916	Gestion des parties prenantes	3.0J
AME 6046	Planification et contrôle des ressources	3.0S	HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0
AME 6070	Montage juridique et financier de projet	3.0S	HEC 6255D	Direction et leadership des projets (PROJ40409)	3.0

Bloc 70B

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6047	Industrialisation du bâtiment	3.0J	HEC 6109	Gestion des approvisionnements et de la logistique 3.0 (OPER40501)	3.0
AME 6210	Histoire des théories de la conservation	3.0J	HEC 6110	Méthodes et pratiques de la négociation (RHRT40343)	3.0
AME 6311	Méthodologie d'évaluation d'un site	3.0S	PHI 6990	Fondements et enjeux pratiques de l'éthique	1.5
AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages	3.0J	URB 6287	Cadres juridiques de l'urbanisme	3.0S
AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains	3.0J	URB 6741	Promotion immobilière et habitat urbain	3.0
AME 6850	Gestion de la construction	3.0S	URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3.0J
AME 6920	Gestion projets internationaux	3.0S	URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3.0J
AME 6990	Éthique et pratiques d'aménagement	1.5	URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3.0J
EDD 6070	Éléments d'aménagement	3.0S	URB 6857	Financement international de l'habitat	3.0
HEC 6108	Systèmes d'information en gestion (TECH40705)	3.0			

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir dans le répertoire de la Maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Environnement et développement durable	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-023-1-1	Jour
Informatique appliquée	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-175-5-0	Soir
Urbanisme	Maîtrise	45 crédits	2-025-1-0	Jour

Aperçu des expertises de recherche

La recherche menée à la Faculté de l'aménagement couvre un large éventail de domaines. Les champs d'exploration sont aussi vastes que diversifiés et se reflètent dans les expertises de nos professeurs-chercheurs : quelque 120 champs d'expertise identifient les intérêts de nos professeurs et servent de porte d'entrée à leurs parcours, leurs projets, leurs activités, leurs communications.

En savoir plus : <http://amenagement.umontreal.ca/amenagement/recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche